



VIGILANCE METEO ORANGE

VENTS VIOLENTS

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM - DRAAF - DSDEN – EFS - ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 08/10/2024

Heure : 11h

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le mercredi 09 octobre 2024 à 6h00

Fin événement prévue le mercredi 09 octobre 2024 à 21h00 au moins

Qualification de l'évènement

Très fort coup de vent associé à la dépression KIRK.

Situation actuelle

vigilance jaune vent.

Evolution prévue

le vent de sud se renforce sensiblement sur l'ouest des Pyrénées avec des rafales possibles jusque dans les fonds de vallées par déferlement avec un pic d'intensité attendu mercredi entre le milieu de matinée et la fin d'après-midi.

Ces rafales pourront alors atteindre 80 à 100 km/h dans les vallées voire très ponctuellement un peu plus et 60 à 80 km/h dans les plaines basques et béarnaises.

Le côtier basque est également concerné avec des rafales de 80 à 90 km/h localement un peu plus. Avec l'arrivée de la dépression "KIRK", le vent bascule à l'Ouest sur les Pyrénées-Atlantiques induisant une compression le long des Pyrénées avec des rafales de 70-90 km/h localement 100 km/h.

Conséquences possibles : Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes. Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbre risquent de se rompre. La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. Les véhicules peuvent être déportés. Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement : Je protège ma maison et les biens exposés au vent. Je me tiens informé auprès des autorités. Je limite mes déplacements. Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets. Je n'interviens pas sur les toits. J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC